



# Rupture de période d'essai faux prétexte

Par **partage.experiences**, le **29/06/2016** à **03:35**

Bonjour Mme/M,

je suis un jeune diplômé, j'ai décroché un contrat CDI avec période d'essai de 3mois comme automaticien dans une filiale d'un groupe, j'ai fait du bon boulot un projet au début qui à été facturé sans aucun problème après j été surpris par le renouvellement de la période d'essai j'ai effectué après un second projet qui a encore été validé sans aucun problème 10 jours avant que 6mois s'achève j ai eu l'information d'un préavis du directeur adjoint sous prétexte que mes compétences ne correspondent pas à celle souhaité alors qu'il me demande de leurs communiquer mes programmes d'automatisme et projet réalisés le directeur adjoint se contredit breeff c'est une personnes injuste et indigne j'ai eu alors l'idée d'écrire un mail au directeur générale afin de lui informer de cette injustice puisque je crois en mes compétence et j'ai énormément de preuves qui nient ça .  
aider moi svp à formuler ce mail pleaseeeeeee